

LA FÊTE DU PAIN A MENSIGNAC (24)

**Association
Les Amis Du PAIN
Mr Lionel Boisseau
Chemin de planche
24350 Mensignac
Tel 0681438926**



33ème Fête Du Pain A MENSIGNAC En DORDOGNE

Comme chaque année, les amis du Pain organisent leur traditionnelle Fête du Pain à Mensignac. De nombreuses animations feront de ce village du Périgord blanc la meilleure idée de sortie familiale en Dordogne.

**Le SAMEDI 08 JUILLET A 20h45 MEGA LOTO
5000€ DE LOTS - 18h RESTAURATION & BUVETTE**

FORFAIT CAMPING CARS TARIF 160€ PAR PERS.

Avec 3 SOIREES EXCEPTIONNELLES !!!

- JEUDI 13 JUILLET 2023:

A PARTIR DE 15h OUVERTURE DE LA FETE

19h REPAS Avec 10 plats aux choix - Animation BANDAS

21h CONCERT NADAU Place ASSISE - FEU D'ARTIFICE

- VENDREDI 14 JUILLET 2023: REPAS MIDI (VEAU A LA BROCHE)

A PARTIR DE 7H VIDE GRENIER - BROCANTE Etc

12h REPAS VEAU A LA BROCHE & 19h REPAS Avec 10 plats aux choix

21h30 GUEGAN EN CONCERT Place ASSISE en 1er Catégorie - Feu d'artifice

- SAMEDI 15 JUILLET 2023:

A PARTIR DE 15h OUVERTURE DE LA FETE

19h REPAS Avec 10 plats aux choix - Animation BANDAS

21h CONCERT TOTALEMENT 80 Place ASSISE en 1er Catégorie - FEU D'ARTIFICE

PENDANT LA FETE: Animations Divers GRATUIT... CIRQUE - VACHES

LANDAISES - BANDAS - THE DANSANT - BAL DISCO - MANEGES GRATUITS Etc...

DANS LE VILLAGE MAGASIN SPAR ALIMENTATION OUVERT 7 JOURS SUR 7

PAINS - RAYON VIANDES - STATION SERVICE - PRESSE - LOTO - JEUX A GRATTER - GAZ





CONTRAT de VENTE



LA FÊTE DU PAIN A MENSIGNAC (24) Du 13 au 15 JUILLET 2023

Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes..... Dont Adulte(s) et Enfant(s) (moins de 12 ans) Première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Portable... | | | | | | | | | | En cas d'urgence... | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

E-mail : ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C..... Hauteur..... Poids..... Double essieux Oui Remorque Oui Longueur :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / Pers.	Nb	Montant
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme	160 €		
Frais de dossier			6 €
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPÉRATIVEMENT
Avant le : 15 mai 2023
Accompagné du règlement à l'ordre du Club :
ACCREPA
Nb de CC : illimité
Inscription et renseignement :
André COSTE – Janine LE CARDINAL
17, avenue de Lattre de Tassigny
56000 VANNES

Portable : 06.66.88.13.66
E-mail : andreco56@gmail.com

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.
Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

La Fédération n'a pas encore finalisé les accords avec la nouvelle compagnie d'assurance, Nous vous conseillons de souscrire une assurance auprès de votre compagnie.

Intolérances alimentaires :
Monsieur : NON OUI LESQUELLES :
Madame : NON OUI LESQUELLES :
Autres personnes : NON OUI LESQUELLES :

Le.....
À

Signature de l'adhérent

Je soussigné M ou Mme Agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, à la fin de la revue, dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10 €, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de Pontivy.
Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

.....
Le.....
À

Signature du Club : Nom Prénom du signataire